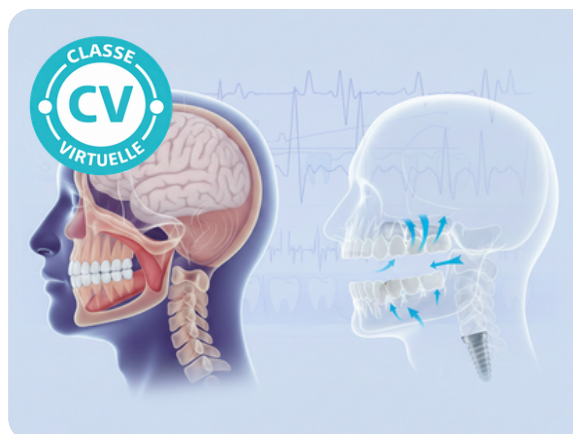


CLASSE VIRTUELLE

Syndrome d'Apnées Obstructives du Sommeil (SAOS) et traitement par orthèse d'avancée mandibulaire (OAM) : approche clinique pour le chirurgien-dentiste

**100% Classe virtuelle**

Suivez votre formation en live depuis n'importe quel lieu équipé d'une connexion internet. Classe virtuelle synchrone.

**7 heures****850€**

Formation éligible aux financements **DPC** et **FIF PL** (sous réserve de la disponibilité de vos droits)

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Situer le SAOS dans le champ des pathologies du sommeil et le rôle du chirurgien-dentiste dans le parcours de soins.
- Décrire l'organisation physiologique du sommeil et expliquer les mécanismes physiopathologiques impliqués dans le SAOS et les ronflements.
- Identifier les patients à risque en pratique dentaire, utiliser les outils de repérage adaptés et organiser l'orientation et la coordination interprofessionnelle.
- Décrire les options thérapeutiques du SAOS et situer la place de l'OAM
- Sécuriser la prise en charge par OAM et prendre en charge les situations nécessitant une adaptation ou une réorientation médicale.

Résumé de la formation

Le Syndrome d'Apnées Obstructives du Sommeil (SAOS) affecte entre 5 et 15 % de la population adulte, selon l'âge. Au-delà de l'altération de la qualité de vie (fatigue, somnolence), le SAOS constitue un enjeu majeur de santé publique du fait de son impact sur la morbi-mortalité.

Son traitement repose principalement sur la Ventilation par Pression Positive Continue (VPPC), qui, bien que très efficace, est souvent mal supportée par les patients : 15 % de refus et 35 % d'abandon. Dans ce contexte, la HAS préconise le recours au traitement par Orthèse d'Avancée Mandibulaire (OAM).

La mise en œuvre du traitement par OAM repose sur la collaboration entre un spécialiste du sommeil et un praticien maîtrisant l'examen de l'appareil manducateur. La prescription doit être précédée d'un examen bucco-dentaire et articulaire rigoureux afin d'écarter toute contre-indication dentaire ou temporo-mandibulaire, de sécuriser la décision thérapeutique et d'anticiper les effets indésirables possibles.

Cette exigence de compétence est également renforcée par le cadre réglementaire : tout praticien souhaitant obtenir la prise en charge de la pose d'OAM auprès de l'Assurance Maladie doit obligatoirement avoir suivi une journée de formation spécifique en complément de sa formation initiale (JO du 28/09/2016).

INTERVENANT



**Dr Thibault
CONÇU**

- Docteur en chirurgie dentaire
- Chef de clinique des universités – assistant des hôpitaux (Fonctions et dysfonctions de la sphère oro-faciale) – AP-HP BRETONNEAU
- Responsable de la consultation SAOS & Occlusodontie – AP-HP BRETONNEAU

PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉREQUIS

Formation à destination des chirurgiens-dentistes :

- Libéraux
- Salariés en centres de santé
- Salariés des établissements de santé et /ou des établissements médico-sociaux

Formation à destination des praticiens selon la spécialité :

- Omnipratique

Modalités pratiques



Plateforme de formation accessible 24/24

Pour un confort de suivi de classe virtuelle, nous vous recommandons de vous y connecter depuis le navigateur Google Chrome ou Mozilla Firefox (à jour). Nous préconisons également une connexion internet adéquate au suivi d'une formation en ligne.



Inscriptions en ligne

www.webdental-formation.com → S'inscrire



Contact

- Tél. : 01 84 80 34 80 (du lundi au dimanche)
- Mail : formation@webdental.fr
- Formulaire en ligne : www.webdental-formation.com/contact

Nous sommes à votre écoute, si vous êtes en situation de handicap, contactez notre référent handicap



01 76 31 10 80



referenthandicap@webdental.fr

Prise en charge

Formation éligible à la prise en charge par l'ANDPC sous réserve que le praticien :

- soit libéral et / ou salarié d'un centre de santé conventionné exerçant en France métropolitaine ou dans les DOM,
- dispose du nombre d'heures nécessaire dans son crédit DPC (18 heures par an, à consulter sur agencedpc.fr),
- soit inscrit à la formation auprès de Webdental Formation,
- soit inscrit à la formation auprès de l'ANDPC,
- suive l'intégralité du parcours de formation durant la session choisie.

Pour un financement FIF PL, consulter un conseiller formation pour connaître les conditions de prise en charge.

Modalités d'évaluation

Tout au long de la formation :

Les participants sont invités à répondre à des tests de connaissances. Les résultats sont communiqués immédiatement.

SUPPORTS PÉDAGOGIQUES

- Diaporama de formation
- Articles bibliographiques
- Fiches pratiques
- Activités pédagogiques sous forme de quizz

Méthode et déroulé pédagogique

Questionnaire de connaissances AMONT

MODULE 1

Fonctionnement du sommeil et mécanismes du SAOS

- Organisation physiologique du sommeil
- Mécanismes physiopathologiques impliqués dans le SAOS et les ronflements
- Lien entre les mécanismes du SAOS et les manifestations cliniques observables

MODULE 2

Cadre clinique et enjeux de la prise en charge du SAOS

- Le SAOS dans le champ des pathologies du sommeil ayant un impact en pratique dentaire
- Enjeux cliniques et organisationnels de la prise en charge du SAOS
- Rôle du chirurgien-dentiste dans le parcours de soins du patient atteint de SAOS

MODULE 3**Dépistage et diagnostic des patients**

- Eléments cliniques et anamnestiques évocateurs d'un risque de SAOS
- Questionnaires et outils de repérage adaptés en pratique dentaire
- Modalités d'orientation et de coordination avec les autres professionnels de santé

MODULE 4**Options thérapeutiques du SAOS et place de l'OAM**

- Les différentes options thérapeutiques du SAOS et du ronflement
- Place de l'OAM au sein des stratégies thérapeutiques existantes
- Indications et limites des différentes approches thérapeutiques

MODULE 5**Orthèses d'Avancée Mandibulaire (OAM) : cadre clinique et principes thérapeutiques**

- Principes de fonctionnement des orthèses d'avancée mandibulaire
- Critères d'éligibilité et de choix du dispositif
- Cadre réglementaire applicable au traitement du SAOS par OAM

MODULE 6**Mise en œuvre clinique et suivi du traitement par OAM**

- Etapes cliniques de la prise en charge par OAM
- Modalités de titration, de réglage et de suivi du traitement
- Évaluation de l'efficacité et de la tolérance du traitement par OAM dans le temps

MODULE 7

Rôle du chirurgien-dentiste dans la prise en charge du SAOS par OAM

- Conduites à tenir face aux effets indésirables et situations cliniques particulières
- Situations nécessitant une adaptation du traitement ou une réorientation médicale

MODULE 8

Analyse d'un cas clinique réel

- Analyse d'une situation clinique concrète
- Structuration du raisonnement menant à l'indication (ou non-indication) d'une orthèse d'avancée mandibulaire
- Identification des points de vigilance dans la mise en œuvre et le suivi

Questionnaire de connaissances AVAL

**Questionnaire de satisfaction de fin de formation**

Modalités de validation

La formation est validée lorsque le participant l'a suivie dans sa totalité durant sa session. Les certificats de fin de formation seront automatiquement envoyés puis stockés dans l'espace personnel Webdental Formation des participants ayant terminé leur formation.